

Sandra Feroletto

Nouvelles de la Suisse romande



à jour!

Psychotherapie-Berufsentwicklung

10. Jahrgang, Nr. 2, 2024, Seite 38–39

DOI: 10.30820/2504-5199-2024-2-38

Psychosozial-Verlag

Impressum | Mentions légales

à jour! – Psychotherapie-Berufsentwicklung

eISSN 2504-5202

10. Jahrgang Heft 2 / 2024, Nr. 20

<https://doi.org/10.30820/2504-5199-2024-2>

Herausgeber

Assoziation Schweizer Psychotherapeutinnen und Psychotherapeuten ASP

Riedtlistr. 8 | 8006 Zürich | Tel.: 043 268 93 00 | www.psychotherapie.ch

Die Zeitschrift à jour! Psychotherapie-Berufsentwicklung ist ein Informationsorgan der ASP. Gleichzeitig versteht sie sich als Forum ihrer Mitglieder, in dem auch Meinungen geäußert werden, die unabhängig von der Meinung des Vorstandes und der Redaktion sind.

Redaktion

Peter Schulthess | Redaktionsleitung

peter.schulthess@psychotherapie.ch | Tel.: 076 559 19 20

Christiane Stieglitz | christiane.stieglitz@psychotherapie.ch

Nathalie Jung | nathalie.jung@psychotherapie.ch

Sandra Feroletto | sandra.feroletto@psychotherapie.ch

Redaktionsschluss

1. März für Juni-Heft | 15. September für Dezember-Heft

Verlag

Psychosozial-Verlag GmbH & Co. KG

Walltorstr. 10 | D-35390 Gießen | Tel.: +49 641 96 99 78 26

www.psychosozial-verlag.de | info@psychosozial-verlag.de

Anzeigen

Anfragen zu Anzeigen richten Sie bitte an den Verlag (anzeigen@psychosozial-verlag.de) oder die Geschäftsstelle der ASP (asp@psychotherapie.ch).

Es gelten die Preise der auf www.psychosozial-verlag.de einsehbaren Mediadaten.

ASP-Mitglieder wenden sich bitte direkt an die Geschäftsstelle der ASP.

Titelbild

© iStock by Getty Images/RapidEye

Alle Abbildungen ohne Copyrightnennung direkt beim Bild: © ASP

Die Zeitschrift à jour! Psychotherapie-Berufsentwicklung ist online einsehbar:

www.a-jour-asp.ch



Die Beiträge dieser Zeitschrift sind unter der Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivs 3.0 DE Lizenz lizenziert. Diese Lizenz erlaubt die private Nutzung und unveränderte Weitergabe, verbietet jedoch die Bearbeitung und kommerzielle Nutzung. Weitere Informationen finden Sie unter: creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/de

à jour! – Evolution de la profession de psychothérapeute

eISSN 2504-5202

10. tome numéro 2 / 2024, 20

<https://doi.org/10.30820/2504-5199-2024-2>

Editeur

Association Suisse des Psychothérapeutes ASP

Riedtlistr. 8 | 8006 Zürich | Tel.: 043 268 93 00 | www.psychotherapie.ch

La revue à jour! Évolution de la profession du psychothérapeute est un organe d'information de l'ASP. En plus, c'est un forum dans lequel on exprime des avis qui sont indépendants de l'avis du comité et de la rédaction.

Rédaction

Peter Schulthess | Directeur de rédaction

peter.schulthess@psychotherapie.ch | Tel.: 076 559 19 20

Christiane Stieglitz | christiane.stieglitz@psychotherapie.ch

Nathalie Jung | nathalie.jung@psychotherapie.ch

Sandra Feroletto | sandra.feroletto@psychotherapie.ch

Date de rédaction finale

1er mars pour juin | 15 septembre pour décembre

L'éditeur

Psychosozial-Verlag GmbH & Co. KG

Walltorstr. 10 | D-35390 Gießen | Tel.: +49 641 96 99 78 26

www.psychosozial-verlag.de | info@psychosozial-verlag.de

Annonces

Veuillez adresser vos demandes de renseignements sur les annonces à l'éditeur (anzeigen@psychosozial-verlag.de) ou au bureau de l'ASP (asp@psychotherapie.ch).

Les prix valables sont ceux publiés dans les données médiatiques sur

www.psychosozial-verlag.de.

Les membres ASP sont priés de s'adresser directement à la rédaction.

Couverture

© iStock by Getty Images/RapidEye

Toutes les illustrations sans mention de copyright directement auprès de l'image : © ASP

La revue à jour! Psychothérapie-Développement professionnel est

consultable en ligne : www.a-jour-asp.ch



Les articles de cette revue sont disponibles sous la licence Creative Commons 3.0 DE en respectant la paternité des contenus – pas d'utilisation commerciale – sans œuvre dérivée. Cette licence autorise l'utilisation privée et la transmission sans modification, interdit cependant le traitement et l'utilisation commerciale. Veuillez trouver de plus amples informations sous : creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/de

Nouvelles de la Suisse romande

Sandra Feroletto



La nouvelle ère de l'ASP est bien engagée sous le pilotage de Christiane Stieglitz, qui s'est saisie avec engagement et compétence de ses nouvelles fonctions. Révision des fonctionnements, introduction de modalités de gestion agiles, questionnements de fonds sur les structures de l'Association, mesures d'économie, projets de développement, introduction de nouveaux moyens de communiquer et de fédérer nos membres ... Ses impulsions sont trop nombreuses pour être énumérées de façon exhaustive. Il est réjouissant de sentir son dynamisme impulser un vent nouveau sur notre organisation et nous permettre de regarder l'avenir avec optimisme.

De nouvelles offres à votre service devraient avoir déjà vu le jour au moment de la parution de ce numéro. Il est question de créer des espaces d'intervision et partage clinique, pour renforcer notre communauté ASP de manière concrète, en nous investissant pour une collégialité rapprochée. L'optique d'envisager la création d'un groupe d'échanges sur l'une des messageries instantanées existantes pour permettre un contact fluide et rapide entre les membres, et entre les membres et le secrétariat, est aussi à l'ordre du jour. Le projet

est de l'envisager multilinguistique, de manière à transcender nos frontières cantonales et de langues pour une plus grande synergie globale de l'ASP. Nous projetons aussi de créer un groupe de travail sur la qualité pour développer des modalités simples et efficaces afin de répondre aux exigences qualité. Certains projets continueront par ailleurs de nous occuper, comme l'ASP intégral, ou encore le suivi des évolutions politiques et tarifaires pour notre profession. Mais nous allons nous recentrer sur nos membres, notre rôle d'association professionnelle et nos liens avec la Confédération pour ne pas disperser nos moyens humains et financiers. Toutes ces mesures, en apparence peut-être anodines, auront pour conséquence directe de créer peu à peu une identité communautaire au sein de l'ASP et aussi de nous ramener à l'équilibre au niveau financier.

Ces nouvelles bases devraient nous permettre de voir sereinement l'avenir se dessiner. Dans ce contexte, nous continuons d'avoir besoin que chacun.e parraine de nouveaux membres pour agrandir notre cercle professionnel. Une proposition de contribution en reconnaissance de vos efforts pour associer de nouveaux membres



© Adobe / freshidea

vous sera d'ailleurs prochainement proposée sur votre cotisation. Comme vous le voyez, c'est un billet optimiste que je vous adresse, en attendant le plaisir de vous réentendre et/ou revoir en Romandie ou lors de l'une de nos rencontres ASP.

Je ne perds pas de vue pour autant les difficultés importantes que vous rencontrez, en Romandie tout particulièrement, pour trouver des psychiatres évaluateurs. J'essaie de mobiliser des professionnels à ce rôle, de discuter avec les cabinets de groupe de la possibilité de se rendre disponibles. Le problème est toutefois fortement généralisé, et beaucoup de (pédo-)psychiatres n'ont pas envie de jouer ce rôle administratif, qu'ils estiment peu valorisant au niveau clinique. Je ne perds pas espoir, j'espère que vous non plus, mais je me rends bien compte que le contact personnel direct reste la meilleure voie de connexion. De ce fait, j'espère que chacun.e a déjà trouvé

ou trouvera tout prochainement ses interlocuteurs privilégiés.

Notre séance Romandie de mi-mai nous a apporté beaucoup de soutien mutuel et réflexions partagées sur la manière la plus fluide de fonctionner avec le système complexe de l'AOS. Nous continuerons de nous épauler et je suis convaincue que chacun.e aura bientôt totalement intégré toutes les étapes de ce nouveau rythme, et de ces nouvelles structures à respecter. Mais je reste évidemment disponible, en dehors des séances formelles prévues, pour répondre directement à vos questions et/ou besoins d'orientation.

Nous vous remercions pour votre présence en tant que membre de l'ASP et votre confiance, et à très vite j'espère !

Bien collégialement à vous,

Sandra Feroletto, Membre du comité, Déléguée pour la Suisse romande

